

**DÉCLARATION FNEC-FP-FO
CTA DU 30 JANVIER 2012**

Monsieur Le Recteur,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA

Ce CTA a été convoqué, nous semble-t-il d'après la formulation de son ordre du jour, pour informer ses membres des moyens d'enseignement que vos services ont décidé d'octroyer aux départements de notre Académie. Ces informations, nous les avons depuis au moins le GT préparatoire au CTA du mardi 17 janvier... Nous avons écouté, lors de ce GT, Monsieur Le Secrétaire Général nous expliquer comment et où vous alliez, faute de moyens suffisants, supprimer des emplois. Pour rappel, ce sont 428 emplois d'enseignants qui seront retirés à notre Académie à la rentrée 2012. Bien sûr, nous savons, Monsieur Le Recteur, que vous avez reçu les consignes pour que notre Académie contribue à l'objectif que s'est fixé notre gouvernement de supprimer, dans le cadre de la RGPP, 14 000 emplois supplémentaires dans l'Éducation Nationale... Les moyens d'enseignement ont déjà été communiqués aux IA... Les DGH sont déjà arrivées dans les établissements... Aujourd'hui, le CTA est convoqué simplement pour être informé... D'éléments qu'il connaît déjà ! Dans ces conditions, pensez-vous, Monsieur Le Recteur, qu'il soit raisonnablement possible de continuer de parler de «dialogue social» ? Non, le dialogue que l'Administration de notre Académie entretient avec les organisations syndicales représentatives, s'il reste cordial, n'est aucunement social !

Ce lundi 30 janvier 2012, même si visiblement tout a déjà été décidé, nous allons continuer à vous demander d'annuler les suppressions d'emplois que vous avez programmées.

Pour le 1^{er} degré, ce sont 203 emplois qui seront supprimés dans notre Académie à la rentrée 2012 dont 65 postes d'intervenants langue vivante et 3 postes d'assistants LV. 135 postes de PE seront donc supprimés et « compensés » par la suppression de 182 postes RASED, particulièrement de maîtres E qui seront « réaffectés » dans des classes.

Selon vos chiffres figurant dans les documents de travail, le P/E académique passera de 5,18 en 2011 à 5,11 à la rentrée 2012. Il est de 5,27 au national.

Un rapide calcul montre qu'il faudrait 435 postes supplémentaires de PE dans l'académie pour parvenir à la moyenne nationale.

Compte tenu des disparités académiques, le seul département de la **Gironde** avec un P/E de 4,98 (record absolu) à la rentrée 2012, **nécessiterait**, pour arriver à la moyenne nationale, **la création de 374 postes !**

Au lieu des créations de postes attendues -somme toute très raisonnables- qui permettraient à l'Académie de Bordeaux et particulièrement à la Gironde de rattraper son retard, 203 postes seront supprimés. Les RASED seront démembrés, les professeurs moins nombreux et les classes surchargées.

Qu'on en juge pour le seul département de la Gironde :

24,59 élèves par classe pour 22,7 en France

Seuils d'ouverture : 28 de moyenne en élémentaire hors RRS

32 de moyenne en maternelle hors RRS

Monsieur Le Recteur, pour le premier degré, la **FNEC-FP-FO** ne demande pas seulement l'annulation des suppressions de postes, elle **demande un plan de rattrapage de 435 postes de PE pour l'Académie de Bordeaux pour retrouver un taux d'encadrement conforme à la moyenne nationale.**

Pour le second degré, ce sont 230 emplois qui seront supprimés. La quasi totalité de ces suppressions seront supportées par les LP. La carte des formations académiques que nous avons tenté de faire améliorer en proposant souvent des ouvertures de formations très pertinentes, comme à Ribérac par exemple, et que nous avons d'ailleurs réussi à améliorer parfois, comme au LP Couffignal de Villeneuve sur Lot notamment, nous avait déjà indiqué que l'enseignement professionnel, ses élèves et ses PLP seraient cette année les premières victimes de la RGPP. Mais nous n'avions pas prévu que cela serait aussi catastrophique. Même dans les établissements qui n'ont pas de changement majeur au niveau de leurs structures, les DGH sont en forte baisse ! Y aura-t-il des établissements qui n'auront pas à décider de supprimer au moins un poste de PLP ? Depuis 3 années maintenant, nous travaillons sur la rénovation de la voie professionnelle... Et nous arrivons aujourd'hui à son démantèlement. Depuis 2006, nous avons perdu près de 200 PLP dans notre Académie. Et à la rentrée 2012, ce seront encore près de 200 postes de PLP qui seront supprimés...

Nous avons compris que le gouvernement avait une volonté très forte de développer la formation par apprentissage... En effet, depuis près de 5 ans, le chef de l'Etat et ses différents ministres de l'EN et de la formation professionnelle, tentent, sans grand succès, d'augmenter le nombre d'apprentis... Il semble qu'il ait maintenant décidé d'y parvenir coûte que coûte... En tout cas, les conditions de l'échec de la voie professionnelle publique sont réunies :

- 🔊 Mauvaise orientation de nos jeunes qui sont poussés vers la voie générale et/ou technologique contre leur gré et/ou sans qu'ils aient les qualités requises pour ce genre de formation ;
- 🔊 Manque de formations de niveau V sur une grosse partie de notre territoire qui pourraient permettre à ceux qui ont été «cassés» par le collège unique de reprendre goût aux études ;
- 🔊 Démantèlement des structures de l'enseignement adapté aux différents handicaps de certains jeunes ;
- 🔊 Découragement du personnel enseignant.

Ces conditions réunies vont très certainement pousser les jeunes et leur famille, vers les entreprises pour tenter d'obtenir une formation... Un comble en cette période de crise économique où le monde du travail a autre chose à faire qu'à s'occuper de la formation des jeunes ! Et tous ces jeunes serviront souvent de main d'œuvre bon marché pour les entreprises... Pour la formation de qualité, celle qui permet à nos entreprises d'être performantes, à nos PME/PMI d'être le moteur de notre croissance économique, il faudra attendre...

Monsieur Le Recteur, la FNEC-FP-FO vous demande de geler les décisions que vous avez prises jusqu'ici. Permettez-nous de nous remettre tous autour de la table pour travailler à nouveau les cartes des formations... Recevez nos collègues des établissements qui sont en lutte et qui ont des propositions pertinentes à vous faire en termes de créations ou de maintiens de formations. Acceptez un réel dialogue social, celui qui peut permettre à notre jeunesse et donc à notre pays de surmonter la crise économique. Monsieur Le Recteur, ce n'est pas en allégeant un bateau de son moteur que nous le ferons avancer plus vite... Et ce n'est pas en sacrifiant la formation professionnelle en période de crise économique que nous remettrons notre pays sur la bonne voie.

La logique de coupe budgétaire, de désengagement de l'Etat en renforçant notamment l'autonomie des établissements, va de pair avec les projets existants en matière statutaire, en premier lieu le projet de réforme de l'évaluation des personnels enseignants contre lequel nous étions en grève le 15 décembre.

Ce projet, redisons-le, instaure l'arbitraire le plus total, livre nos collègues à toutes les pressions locales, remet en cause leur qualification disciplinaire, réduit à la portion congrue l'évaluation sur la transmission des connaissances, ralentit leur carrière.

Le droit à l'avancement au choix ou au grand choix disparaît. Seule subsiste une possibilité de bonification soumise à l'arbitraire.

Sur la carrière, nous confirmons notre analyse qui montre un allongement de la durée moyenne de carrière des personnels, et donc une baisse de salaire, et nous attendons toujours que le ministère nous prouve le contraire.

Nos élus au CTM sont tout à fait prêts à discuter de l'amélioration du système actuel de notation, par exemple du rythme des inspections pédagogiques. Mais chacun comprend bien que si les projets ne sont pas retirés, alors les dés sont pipés et le résultat des discussions est écrit à l'avance. Pour la FNEC-FP-FO les méthodes et règles de gestion du service public ne peuvent être calquées sur celles d'un groupe privé, quel qu'il soit. Les personnels dans leur immense majorité ne veulent pas de ce système, et demandent le retrait de ces projets.

la FNEC-FP-FO, faute d'avancée actuelle sur le retrait du projet d'évaluation et l'arrêt des suppressions de postes, décide d'appeler à la grève le 31 janvier.

Monsieur Le Recteur, nous vous remercions de votre écoute et nous vous demandons de bien vouloir répondre à nos demandes. Bien sûr, nous vous demandons également de les transmettre à Monsieur Le Ministre de l'Education Nationale.

Pour la FNEC-FP-FO
Eric Mouchet